

# Remicourt

BULLETIN COMMUNAL

MARS 2023



## Le mot du Collège

Après deux longues années si particulières sur le plan relationnel, nous sommes heureux de retrouver, au sein de notre belle commune, des activités telles que : marché de Noël, concert, souper des aînés... qui nous apportent chaleur et réconfort.

Cette année 2022 n'a pas épargné le village de Hodeige fortement impacté par une pollution sans précédent de l'eau de distribution. Une crise sanitaire certes localisée, mais qui a touché de nombreuses familles. Si la pollution a été très vite circonscrite et isolée du réseau, il n'en reste pas moins que l'eau est restée impropre à la consommation une petite quinzaine de jours, laissant les Hodeigeois dans un inconfort certain. Nous espérons que toutes les victimes de cette contamination sont aujourd'hui rétablies et auront pu célébrer, comme il se doit, les fêtes de fin d'année. Nous leur réitérons toute notre sympathie et notre soutien.

Le bourgmestre et les Echevins



## PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE

En 2021, le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) fêtait ses dix ans d'existence. Dix années au cours desquelles de courageux bénévoles se sont mobilisés pour redynamiser la biodiversité au sein de notre commune, notamment en restructurant le paysage de nos campagnes et en améliorant le maillage écologique.

Répartis en différents groupes de travail (action, sensibilisation et entretien), ces bénévoles ont œuvré afin de conscientiser les citoyens sur les comportements à adopter en vue d'offrir un accueil à la faune et à la flore indigène au sein des jardins particuliers qui, en Hesbaye, ont un fort potentiel écologique au regard des grandes étendues cultivées.

Jusqu'à l'automne 2021, le groupe de travail Sensibilisation du PCDN publiait son bulletin d'informations deux fois par an, au printemps et en automne. Dorénavant, c'est à travers le bulletin communal que vous serez tenus informés des dernières actions. Pour les adeptes des réseaux sociaux, vous pouvez également nous retrouver sur notre page Facebook mais également sur notre site internet ([www.pcdnremicourt.be](http://www.pcdnremicourt.be)).

Marcel, membre bénévole depuis de nombreuses années, n'a cessé de contribuer au bon fonctionnement du PCDN en travaillant sur la mise en page de notre bulletin d'informations mais aussi de l'ensemble des documents que nous avons créés. Malgré sa maladie, Marcel a toujours répondu présent pour soutenir ce mouvement citoyen en faveur de la nature. Bien qu'elle se soit éloignée de notre commune, Antoinette -qui continue à suivre de près et à soutenir nos actions- a tenu à lui rendre un dernier hommage.

Il est parti au firmament des étoiles, de celles qui nous éclairent et nous rappellent qu'il nous a été donné de côtoyer des êtres de lumière. Marcel Brooze était de ceux-là !

Son humilité, son sourire, sa générosité et sa grande disponibilité ont marqué tous ceux qui l'ont connu. Convaincu du maintien de la biodiversité de notre belle commune hesbignonne, il a été le "metteur en page" efficace des actions du PCDN. Gageons que son exemple servira celle ou celui qui en prendra la relève.

Notre cœur est troublé par la perte de notre ami, mais rassuré de savoir que le chemin qu'il a tracé est une piste sûre, balisée pour en assurer le suivi.

Si l'enthousiasme de Marcel -au même titre que celui d'autres bénévoles- était sans faille, le PCDN a tout de même connu un passage à vide suite au départ de notre Conseiller en Environnement en septembre 2019. Mais les efforts fournis pour faire renaître cette organisation ont porté leurs fruits. Les différentes actions menées aux cours des années 2021 et 2022 ont touché de nouveaux membres qui retroussent déjà leurs manches. Nous les remercions vivement pour cette marque d'intérêt !

Si, vous aussi, vous souhaitez rejoindre le mouvement et participer à la redynamisation de la biodiversité au sein de notre commune, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service Environnement - Madame Élodie COLLIN : 019/54.93.23 ou [elodie.collin@remicourt.be](mailto:elodie.collin@remicourt.be).

Au plaisir de pouvoir collaborer avec chacun d'entre vous très prochainement !

## Sensibilisation

L'année 2021 se terminait par la deuxième partie de la *Journée de l'arbre*, laquelle se tenait le 28 novembre à l'école communale de Momalle. Par un temps maussade, deux cents Remicourtois se sont déplacés afin de réceptionner leur arbre offert par l'Administration communale. Cette année encore, l'arbre fruitier était l'élément clé de cet événement. Différents stands proposant des informations sur les arbres fruitiers, les arbres remarquables et l'arboretum de Momalle étaient également à disposition des participants. Malgré les conditions climatiques, quelques marcheurs plus courageux ont, quant à eux, préféré faire honneur aux parcours fléchés réalisés par Christianne. Ces derniers nous permettaient de partir à la découverte des arbres remarquables existant sur notre territoire communal : une très chouette découverte !

2022, nouvelle année et nouveaux projets ! Après de nombreuses discussions, les actions définies pour l'année 2022 (à mettre en œuvre en 2022 et 2023) sont les suivantes :

- ✿ Création de nids et nichoirs (hirondelles, chouettes chevêches et moineaux friquets) ;
- ✿ Aménagement des combles et clochers des églises pour les chauves-souris ;
- ✿ Plantation de haies indigènes.

Notre première action de sensibilisation se tenait le 30 avril 2022 et abordait le thème des oiseaux et de la nature. Elle nous a permis de toucher au mieux le jeune public en proposant aux enfants une série de jeux centrés sur la nature puisque nous tenions un stand à la fête des 25 ans de l'Unité scout de Remicourt. Le président de Natagora pour la Hesbaye était également présent et avait apporté trois modèles de nichoirs pour chouette chevêche, moineau commun et mésange. Des fiches explicatives sur les oiseaux régulièrement rencontrés dans nos contrées (sur base d'un recensement effectué par Natagora) pouvaient aussi être consultées sur place.



Sur base de photographies, les actions menées par le PCDN sur notre territoire communal ainsi que les futurs projets à mettre en œuvre étaient présentés aux intéressés, ce qui nous a par ailleurs permis de recruter de nouveaux bénévoles.

Notre traditionnelle *Journée du PCDN* débutait par la sensibilisation des élèves des implantations scolaires communales. Comme l'année dernière, nous avons opté pour des animations dans certaines classes de l'école communale de Momalle. Nous avons proposé aux plus jeunes élèves de découvrir le verger et ses fruits. Les plus grands, quant à eux, ont assisté à une animation sur le rôle des haies et sur l'importance de la biodiversité. Avec le sourire, les élèves de la classe de Mme. Gérard ont également pétri la pâte à pain. Ils étaient tous très fiers du résultat !

Le 16 octobre 2022, toujours dans le cadre de la Journée du PCDN, quelques stands destinés à la découverte des arbres fruitiers vous attendaient devant le Musée de Remicourt. Depuis trois ans, votre Administration communale fait le choix judicieux d'offrir des arbres fruitiers aux citoyens, lesquels répondent toujours présents en grand nombre.

Aujourd'hui, ce sont désormais près de six cents arbres qui grandissent dans vos jardins privés. Une aubaine pour la biodiversité puisque la floraison et la fructification des arbres fruitiers bien entretenus représentent un milieu d'accueil favorable pour les pollinisateurs.



Le PCDN avait également fait appel aux services du four à pain itinérant du GAL Jesuishesbignon.be, le GAL'Opain. Atelier qui a rencontré un véritable succès auprès des plus jeunes. Le Centre culturel ainsi que les bibliothèques communales de Remicourt étaient présents pour proposer aux enfants toutes sortes d'activités. Un stand « fruits », au sein duquel était installé un presseur, permettait aux participants de réaliser leur propre jus. Délicieux, tout simplement !



Parmi les citoyens venus réceptionner leur arbre, certains se sont avancés vers les différents stands où de précieux conseils pour la plantation et l'entretien de leur arbre fruitier les attendaient. Les plus sportifs, quant à eux, ont profité de cette belle journée pour découvrir nos quatre vergers communaux (Musée, Vî Bon Dju, Fond de l'Habit, parc communal *Les mésanges*), méconnus pour la plupart.

## Actions

Le 22 janvier 2022, notre traditionnelle plantation de haie était organisée sur deux sites : rue Désiré Dupain à Pousset et Chemin des Merles à Momalle. De nombreux scouts qui avaient répondu à notre appel sont venus en renfort pour relever le défi. Dans la bonne humeur, ils ont été très efficaces et les cinq cent cinquante plants ont rapidement été mis en terre, et ce malgré des conditions de plantation difficiles. Au total, ce sont cent septante-cinq mètres de haie qui ont été plantés. Retrouver plusieurs générations réunies autour d'une même action citoyenne constitue un geste fort que nous ne pouvons qu'applaudir et encourager !



Le 19 novembre 2022, une nouvelle session de plantation était prévue en bordure du site de l'ancien terrain de football de Hodeige. En vue de la création d'un futur sentier, nous avons planté quatre cent cinquante mètres de haie. Félicitations aux courageux participants qui ont bravé le temps maussade pour se joindre à nous et un immense remerciement à Antoinette, toujours présente pour nous reconforter après l'effort !



L'année 2022 se clôturait le 27 novembre avec une distribution de plants de haie proposée gratuitement aux citoyens. Chaque ménage pouvait repartir avec un pack composé de 10 essences différentes. Les personnes intéressées par cette action étant peu nombreuses, les plants restants ont été plantés par l'équipe *Espaces verts* aux abords du terrain de football de Momalle et le long du dépôt communal de la voirie.



## **9ÈME ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE :** **INSCRIVEZ-VOUS !**

La 9ème édition du Grand Nettoyage se tiendra les 23, 24, 25 et 26 mars prochains. À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges.

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer, dans le respect de certaines mesures de précaution.

La commune de REMICOURT s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie !

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous dès le 13 février 2023 sur [bewapp.be](http://bewapp.be) (menu « Je passe à l'action », rubrique « Je participe au Grand Nettoyage ») pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au 16 mars. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Pour les personnes ayant participé à l'édition 2022 et les Ambassadeurs de la Propreté actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée sera mise en place du 30 janvier au 12 février.

Pour plus d'informations : [www.bewapp.be](http://www.bewapp.be) - [www.facebook.com/bewapp.asbl](https://www.facebook.com/bewapp.asbl) - [gn@bewapp.be](mailto:gn@bewapp.be).

Vous pouvez également vous adresser au service Environnement de l'Administration communale : Mme. Élodie COLLIN - 019 54 93 23 - [elodie.collin@remicourt.be](mailto:elodie.collin@remicourt.be).



### **Installation de nouvelles caméras pour lutter contre les incivilités**

Chaque année, plusieurs tonnes de déchets sont collectées le long de nos voiries et principalement aux abords des chemins de remembrement. Outre le coût important, assumé par la collectivité, pour le traitement et le ramassage, ces déchets parsemés donnent une bien triste image de nos campagnes.

Désormais, certains chemins et lieux stratégiques sont équipés de caméras de surveillance. Les images seront uniquement visionnées lorsqu'une infraction environnementale est constatée, et ce par un agent assermenté dans le plus grand respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

A bon entendeur...



Dans la continuité de ce qui a été réalisé précédemment, divers aménagements de sécurité routière seront mis en œuvre dans le courant de l'année 2023.



Regroupement des agglomérations de Lamine et Hodeige. Les limites de ces deux agglomérations situées sur la rue de la Résistance seront retirées. Les signaux F1 et F3 seront remplacés par des signaux F43. La vitesse pour l'ensemble de la rue sera désormais limitée à 50km/h.



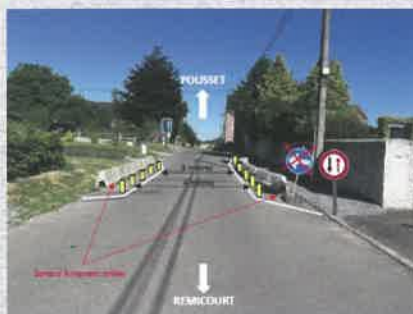
Rue de la Résistance à Lamine et Hodeige - Marquage d'une bande de stationnement de 12 mètres précédée d'une zone d'évitement striée et implantation de chicanes en remplacement des dispositifs surélevés.



Rue de Limont à Remicourt - Marquage de plusieurs bandes de stationnement précédées de zones d'évitement striées en remplacement des anciens emplacements dont la couleur s'est effacée avec le temps.



Rue de Pousset à Remicourt - Marquage d'une bande de stationnement et de zones d'évitement striées.



Rue Jules Mélotte à Remicourt - Marquage d'une bande de stationnement de 18 mètres et de zones d'évitement striées.



Quelques explications...

Ces signaux marquent le début  et la fin  d'un **chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, aux cyclistes, aux cavaliers et aux conducteurs de speed pedelecs** (AR du 01/12/1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique).

Outre les catégories dont le symbole est reproduit sur les panneaux placés à leurs accès, ces chemins sont uniquement accessibles aux usagers suivants :

- les véhicules se rendant ou venant des parcelles y afférent (les usagers ayant un lien direct avec lesdites parcelles : agriculteurs, chasseurs, etc) ;
- les tricycles ou quadricycles non motorisés ;
- les véhicules attelés ;
- les véhicules prioritaires, les véhicules servant à l'entretien, à la surveillance ou à l'assistance ainsi que les bennes à ordures.

#### Le saviez-vous ?

Le non-respect de ces impositions constitue une infraction au code de la route du 2ème degré et est passible d'une amende de 116 euros avec perception immédiate.

Pour rappel :

Les usagers ne peuvent se mettre mutuellement en danger ni se gêner !

Les usagers motorisés, et particulièrement les véhicules agricoles doivent redoubler de prudence en présence des piétons, des cyclistes, des conducteurs de tricycles ou de quadricycles non motorisés, des cavaliers et des véhicules attelés.

La vitesse pour ce type de chemin est limitée à 30km/heure.

## Assainissement de l'ancien terrain de football de Hodeige



La construction d'une infrastructure sportive dédiée à la pratique du football étant abandonnée faute de club désireux de l'occuper ; étant donné que les subsides ne sont pas transférables pour une autre discipline que celle prévue initialement, dans l'attente d'un nouveau projet, le site a été assaini.

## Réfection de nos voiries 1<sup>er</sup> semestre 2023

**Route des Aubépines** : Réfection du tronçon situé sous le pont entre Pousset et Oreye (travail réalisé en synergie avec la commune d'Oreye).



**Rue Basse Voie** : Réfection en profondeur tant de la chaussée que des trottoirs est en cours. L'égouttage sera également rénové par un chemisage des conduites et par le remplacement de certains tronçons.

**Rue Nouvelle Percée** : C'est l'ensemble de l'espace situé entre l'ancienne gare et l'administration communale qui va être complètement rénové sur le principe d'un espace partagé. Nous y trouverons un espace convivial avec une vitesse limitée, des espaces de rencontre, des plantations, du stationnement dont des emplacements et un accès PMR pour l'administration communale.

**Rue Haut Vinave et rue Cardinal Mercier** : Raclage et pose de revêtement asphaltique des portions endommagées.

## Améliorations énergétiques

Soucieux des augmentations engendrées par le coût des énergies, nous poursuivons la rénovation de nos différentes salles. Les portes et fenêtres de la salle Pousset-Loisirs et du local du « billard de Momalle » sont remplacées par du matériel performant, celles du Musée de Hesbaye le seront prochainement. Sur base d'un appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments, une étude est en cours pour notre administration communale. A cette fin, un montant de 362000€ nous est réservé via le Plan de Relance Wallon.



## Aménagement sur le site de l'école de Momalle et agrandissement du parking de la crèche.



## Réparations ponctuelles des voiries



Rue de Fexhe



Rue des Héros



Rue de la Victoire

## Acquisition de matériel pour notre service voirie

mini excavatrice sur remorque pour les réparations en voirie et les travaux dans nos cimetières



brosse munie d'un godet récolteur pour l'entretien de nos voiries

## Etudiants

Durant les mois de juillet et d'août, nous avons engagé des jeunes jobistes afin de réaliser divers travaux dans notre commune. Ils se sont familiarisés avec le monde du travail et ont développé un réel esprit de solidarité. Cette année, entre autres, ils ont recherché et repeint les bouches d'incendie. Merci à eux ainsi qu'à l'équipe d'encadrement.



Retour sur quelques événements sportifs marquants de cette année 2022 :

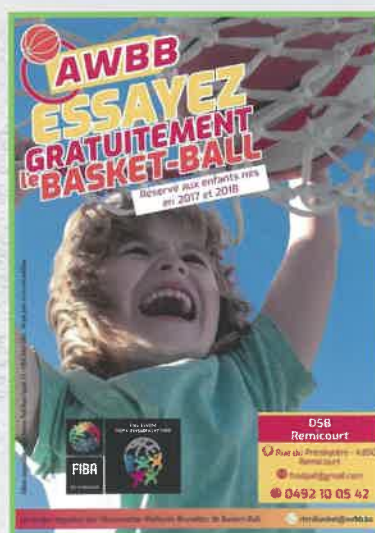
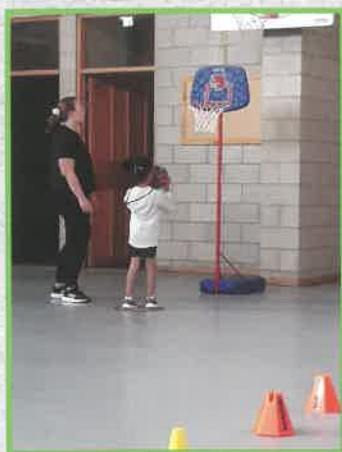


## Création d'un nouveau club de basket, le 'DSB REMICOURT'

L'année 2022 vit la création d'un club de basket local, le 'Dany Sterkendries Basket Remicourt'. A l'initiative de passionnés de la discipline ayant joué à l'époque au Cercle Saint-Joseph, et entouré de moniteurs / coaches chevronnés, notre nouveau club de basket a démarré ses activités lors de son premier match officiel, le 30 septembre dernier.



Dans l'attente de la rénovation de la salle du cercle Saint-Joseph, dont notre nouveau club sera résident permanent, il évolue pour sa première saison au sein de la salle de l'IPES de Waremme. Le club propose également des séances d'initiation au 'baby basket', dans la salle de sports de l'école de Remicourt. Ces séances sont destinées aux enfants nés en 2017 et 2018.



**Le Basket revit désormais à Remicourt !**



## Rallye - Criterium Jean-Louis Dumont 2022



Comme chaque année, les amateurs de sport automobile s'étaient donné rendez-vous le week-end des 17 et 18 septembre 2022, à l'occasion du passage du Criterium Jean-Louis Dumont sur le territoire communal.



## Cyclisme – Programme 'Je Pédale Pour Ma Forme'

Le programme 'Je Pédale Pour Ma Forme' faisait son grand retour à Remicourt au cours de l'année 2022, lors de deux sessions, l'une printanière et la seconde, automnale.

Une organisation désormais communale, mais toujours en partenariat avec le GAL 'Je suis hesbignon'. L'occasion pour les participants de découvrir, ou de redécouvrir, les plaisirs du vélo sur des parcours variés, au sein de notre belle région.





## Tournoi de pétanque

Le premier week-end de septembre s'est tenu le traditionnel tournoi de pétanque de la Fête à la Gare de Remicourt.

Un rendez-vous incontournable, mêlant compétition sportive et surtout convivialité, et à nouveau un beau succès pour cette édition 2022.

Remerciements particuliers au Comité des Fêtes de Lamine-Remicourt, à son Président et à tous les membres du Comité, pour cette belle organisation.



## Création d'un club de Football américain

L'année 2022 vit également l'apparition d'un nouveau club de sport sur notre Commune, à savoir une équipe de football américain.

Ce nouveau club, dont les entraînements ont débuté l'été dernier, occupe le site de l'ancien terrain de football à Hodeige.

Une discipline, certes moins connue du grand public, mais qui mérite assurément d'être découverte !





## Course à pied – Challenge WEKOM

Tout au long du mois de mars 2022, un challenge de course à pied était proposé sur le territoire de l'entité communale.

Un parcours fléché de 10km à travers les petites routes et chemins de campagne typiques de notre Commune, au départ de l'Avenue Maurice Delmotte, était ainsi proposé aux joggeurs/joggeuses patentés ou occasionnels.

Si la compétition était ouverte à tout public, un classement propre aux sportifs remicourtois avait été annoncé au début de l'épreuve.

**Félicitations** à nos lauréats :

- Manon Van Gorp,
- Antoine Guillick,
- Arnaud Renard, et
- Didier Corin.

Nos remerciements particuliers à Julien Dethier et Didier Corin, co-organisateurs de cette édition 2022.

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour l'édition 2023 😊.



## Création d'un club de bras de fer – 'Team Marisko'

Depuis bientôt un an, la salle de Pousset Loisirs accueille le nouveau Club de bras de fer sport 'Arm wrestling Team Marisko'.

Une première en Province de Liège, dont la presse écrite et télévisée s'est d'ailleurs faite l'écho.

Si le principe du bras de fer est bien connu de tous, il s'agit bien ici en réalité d'une véritable discipline sportive alliant, certes, force physique, mais également technique, respect de l'adversaire et éthique sportive.

Le club 'Arm wrestling Team Marisko' est encadré par deux moniteurs et compétiteurs chevronnés.

Maxime Marino et Vincent Risko, véritables spécialistes de la discipline, encadrent ainsi une équipe de jeunes membres motivés.

Si la découverte de ce sport à part entière vous tente, n'hésitez pas dès lors à pousser la porte de Pousset Loisirs, tous les mardi de 18h à 21h. Vous y serez accueillis chaleureusement par les membres du club et ses moniteurs, et pourrez vous essayer à cette discipline !



Le budget initial de la Commune de Remicourt pour l'exercice 2023, approuvé par le Conseil communal en sa séance du 28 décembre 2022, se présente comme suit :

## **I. RESULTAT BUDGETAIRE**

- Le budget initial 2023 se clôture, à l'exercice propre du service ordinaire, par un boni de **479.242,55 €**.
- Aux exercices cumulés (exercice propre et exercices antérieurs), le budget initial 2023 présente un boni global au service ordinaire de **1.502.163,11 €**.

Il convient de souligner que, eu égard au boni dégagé à l'exercice propre, il n'a pas été nécessaire de recourir, en tout ou en partie, au montant de 300.000 € mis en fond de réserve ordinaire lors des modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2022, afin d'équilibrer le présent budget à l'exercice propre. Ce montant reste donc disponible dans sa totalité.

- En comparaison à l'exercice budgétaire précédent, le budget initial 2022 présentait un boni à l'exercice propre du service ordinaire de 59.338,08 €, et un boni global au service ordinaire de 1.333.301,81 €.

Les modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2022 se soldaient quant à elles, après approbation par l'Autorité de tutelle, par un boni à l'exercice propre du service ordinaire de 39.265,42 €, et un boni global au service ordinaire de 1.178.778,33 €.

## **II. PRINCIPALES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES**

### **II.1 Service ordinaire**

#### En recettes :

- Une augmentation significative de la dotation du Fonds des Communes (Région wallonne) : de 1.294.192,60 € à 1.535.573,00 € ;
- Une diminution du Fonds de compensation pour la non-perception des additionnels au précompte immobilier : de 68.970,18 € à 46.830,19 € ;
- Une légère augmentation de la taxe additionnelle au Précompte immobilier (à fiscalité communale constante) : de 1.032.559,28 € à 1.107.804,26 € ;
- Une forte augmentation de la taxe additionnelle à l'Impôt des personnes physiques (à fiscalité communale constante) : de 2.332.474,95 € à 3.033.090,63 €. Cette augmentation, notifiée par courrier du SPF Finances en date du 27 octobre 2022, est à nuancer. Effectivement, le chiffre notifié couvre une période d'enrôlement de la taxe de 14 mois, au lieu de 12 mois traditionnellement. Ce montant sera (inévitavelmente) revu à la baisse lors des réestimations successives transmises par le SPF Finances en cours d'exercice 2023 ;

- Une augmentation de la taxe additionnelle à la taxe sur les automobiles : de 98.288,86 € à 103.747,29.

### En dépenses :

De manière générale tout d'abord, le présent budget intègre, en année pleine, les différentes augmentations constatées lors de l'exercice budgétaire précédent, et intégrées au fur et à mesure des travaux budgétaires 2022 à savoir :

- Les différentes indexations salariales actées en 2022, plus une indexation d'ores et déjà intégrée pour l'exercice à venir ;
- Les frais de consommation énergétique – mazout de chauffage et électricité – pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Outre ces inscriptions significatives, les inscriptions suivantes peuvent être relevées :

- La dotation communale à la Zone de secours demeure quasiment inchangée, passant de 140.208,95 à 139.119,99 € ;
- La dotation communale à la Zone de police est quant à elle en augmentation significative passant de 512.301,64 € à 575.541,94 € ;
- La dotation communale au CPAS est en augmentation de 40.000,00 €, pour s'élever désormais à 479.047,88 € ;
- Le montant budgété pour les **prestations de tiers pour la voirie** est en augmentation sensible de 75.000,00 € à 120.000,00 €, de même que le poste budgétaire lié à **la lutte contre la neige et le verglas** (de 8.000,00 € à 13.000,00 €) ;
- Il en va de même pour les fournitures pour la signalisation routière (de 18.500,00 € à 23.500,00 €) ainsi que les dépenses d'entretien des plantations le long des chemins (de 30.000,00 € à 37.000,00 €) ;
- Le montant des **frais de consommation liés à l'éclairage public** est en forte augmentation passant de 26.000,00 € à 42.000,00 € ;
- Raccordement aux égouts : augmentation des dépenses de prestations de tiers, de 50.000,00 € à 70.000,00 € ;
- Le subside de fonctionnement au profit du Centre culturel est en augmentation significative passant de 75.000,00 € à 88.000,00 € ;
- Le prélèvement du service ordinaire à destination du fonds de réserve extraordinaire (en vue de financer en partie le service extraordinaire du budget 2023) est fixé à l'initial 2023 à 376.687,18 € (pour 552.512,41 € au budget initial 2022).

## II.2. Service extraordinaire

Le service extraordinaire du budget initial 2023 reprend à la fois des reports d'articles (i.e. projets inscrits lors de l'exercice précédent et toujours d'actualité) ainsi que certains nouveaux projets.

Il peut être résumé comme suit :

- Administration communale

Notamment :

- **Mise en conformité de l'installation électrique** (50.000,00 €), sur fonds propres ;
- Modernisation de la **salle du Conseil communal** (30.000,00 €), sur fonds propres ;
- La réalisation de l'étude relative à la rénovation énergétique globale du bâtiment de l'Administration communale (40.000,00 €) pour laquelle la Commune de Remicourt vient d'être déclarée éligible à l'**obtention d'un subside régional de 337.000,00 €** (notification reçue fin décembre 2022).

- Voiries

Notamment :

- **Réfection et enduisage de diverses voiries** (financés par emprunt) ainsi que divers **marquages routiers** (sur fonds propres) pour un montant total de 170.000,00 € ;
- **Extension** du hall voirie actuel, suite à l'achat du terrain nécessaire à ce projet : 30.000,00 € de frais d'étude, financés sur fonds propres ;
- Le **Plan PIC 2022-2024**, comme mentionné précédemment, mettra quant à lui l'accent sur la mobilité douce, par le biais de la réfection de trottoirs existants ainsi que la réalisation de nouveaux tronçons au cours de la période de référence. Un montant de 20.000,00 € (sur fonds propres) a d'ores et déjà été budgété à cette fin, au titre de frais d'étude préalable ;
- **Divers achats de matériel pour le service voirie** : 50.000,00 € financés par emprunt ;
- **Achat d'une camionnette pour le service Travaux** : 45.000,00 €, sur fonds propres ;
- **Divers achats d'équipements pour la sécurité routière** : 30.000,00 € financés sur fonds propres ;
- **Lutte contre les incivilités** : achat de **2 caméras de surveillance** déplaçables : 16.000,00 € financés sur fonds propres.

- Ecoles

- **Remplacement d'un module de jeux sur le site de Momalle** : un total de 20.000,00 € financés sur fonds propres ;

- **Aménagement du parking sur le site de Remicourt** : 6.000,00 € sur fonds propres ;
- **Achat de mobiliers divers pour le site de Remicourt** : 15.000,00 € sur fonds propres.
- Salles communales
  - **Rénovation de la salle de Pousset** (remplacement portes et châssis (effectué), et rénovations intérieures) : 40.000,00 € financés pour partie sur fonds propres (20.000,00 €) et pour partie par l'Asbl Pousset Loisirs (à concurrence de 20.000,00 €) ;
  - Frais d'étude relatifs à la rénovation du **Cercle paroissial Saint-Joseph** : 15.000,00 € sur fonds propres ;
  - Remplacement de châssis au Musée de Hesbaye : 12.000,00 € sur fonds propres.
- Cultes
  - **Travaux de restauration de l'église de Momalle** : 304.500,00 € dont 174.789,00 € de subsides escomptés et 129.711,00 € financés par emprunt ;
  - **Mise en conformité de l'installation électrique de l'église de Pousset** : 20.000,00 € financés sur fonds propres ;
  - **Travaux de réparations diverses au presbytère de Remicourt** : 15.000,00 € sur fonds propres
- Crèche communale
  - Mise en place d'un système de climatisation : 25.000,00 € financés sur fonds propres.
- Cimetières
  - Embellissement du cimetière de Pousset : 35.000,00 € sur fonds propres.
- Informatique
  - Modernisation de l'outil informatique et migration vers un système 'Cloud' : 65.000,00 € sur fonds propres.
- Divers
  - **Création d'un parcours canin à Hodeige** (site de l'ancien terrain de football) : 20.000,00 € sur fonds propres ;
  - **Création d'un parc cinéraire** (site du nouveau cimetière de Remicourt) : 10.000,00 € sur fonds propres.

### III. CONCLUSION

Le budget initial 2023 de la Commune de Remicourt se caractérise par une maîtrise des finances publiques, nonobstant le contexte économique actuel.

Si l'inflation importante connue sous l'exercice précédent a eu inévitablement un impact sur les finances communales, essentiellement en matière de dépenses de personnel liées à l'indexation automatique des salaires et en dépenses de fonctionnement liées aux divers coûts énergétiques, la stabilité budgétaire reste de mise à Remicourt.

L'exercice 2023 sera également marqué par une période inflationniste qui, comme lors de l'exercice précédent, aura inévitablement un impact sur les deniers communaux. Pour cet exercice, et outre les dépenses incompressibles évoquées ci-avant, la Commune de Remicourt doit faire face à une augmentation (sensible) de diverses dépenses de dette, sous la forme d'une augmentation des dotations en faveur de son CPAS et, plus encore, de sa dotation en faveur de la Zone de Police.

Malgré ces divers éléments, le boni dégagé à l'exercice propre du service ordinaire, ainsi que le boni général, permettent de conserver un optimisme financier. Tout en conservant, inévitablement, au vu du contexte général, un monitoring constant sur les dépenses communales.

De même, le Collège communal entend poursuivre sa politique de lutte contre les inondations, et de modernisation des salles communales.

L'accent sera également mis sur deux projets importants, à savoir l'extension bien nécessaire du hall voirie ainsi que la rénovation de l'ancien Cercle Saint-Joseph racheté par la Commune.

Enfin, grâce à l'obtention fin 2022 d'un subside régional important, le bâtiment de l'Administration communale pourra faire l'objet d'une rénovation énergétique substantielle.

En conclusion, la situation budgétaire à l'initial 2023, jointe à la mise en réserve effectuée au cours de l'exercice précédent, doivent permettre au Collège communal la poursuite et la réalisation des différents projets, tous secteurs d'activité confondus, auxquels il s'est engagé à ce jour.

Depuis quelques mois, le Collège communal a innové en offrant à nos Jubilaires un lot de bougies parfumées. La symbolique de la flamme qui brûle et illumine l'obscurité n'est pas à expliciter. Quant aux effluves délicates, elles sont à l'image de la douceur qui accompagne la vie commune de ces couples fêtés.

### **Noces de brillant ou de palissandre**



Madame Ivette Dacht  
et Monsieur Eugène Gobiet  
Mariés le 04 septembre 1957 à Ciplet



Madame Marie-Antoinette Dodeur  
et Monsieur André Renquin  
Mariés le 13 septembre 1957 à Pousset

### **Noces de diamant**



Madame Marie Collard  
et Monsieur Jean Lambrechts  
Mariés le 03 mars 1962 à Héron



Madame Jeanine Maréchal  
et Monsieur Pierre Joie  
Mariés le 27 avril 1962 à Lamine

Madame Marie-Thérèse Vinkenroye  
et Monsieur Marcel Driesmans  
Mariés le 28 juillet 1962 à Awans



### Noces d'or

Madame Dominique Bodeux  
et Monsieur Julien Moës  
Mariés le 13 janvier 1972 à Liège



Madame Eliane Rigo  
et Monsieur Claude Lange  
Mariés le 05 août 1972 à Waremme



Madame Francine Bairin  
et Monsieur Serge Désir  
Mariés le 13 septembre 1972 à Hodeige

## Extension de l'école de Remicourt

Cette année, nous avons vécu une rentrée hors du commun.

En effet, ce 29 août 2022, nous avons découvert nos nouvelles classes pour notre plus grand bonheur.

Elles sont grandes, lumineuses et nous pouvons même profiter d'un tableau interactif.

Tout y est calme et nous pouvons travailler sereinement.

C'est un grand changement pour nous, et après ces quelques mois, nous pouvons dire que nous nous sentons très bien et que nous sommes ravis!

Nous remercions toutes les personnes qui ont rendu cela possible!

Les élèves de l'implantation de Remicourt cent



# Fête de Halloween

Ce 14 octobre 2022, nous avons fêté Halloween à l'école de Remicourt-centre!

Cette année, notre cortège a encore pris de l'ampleur grâce au char musical et décoré dont nous avons pu bénéficier.

Petits et grands monstres déguisés ont sillonné le village à la recherche de bonbons !

Les habitants des rues visitées se sont bien prêtés au jeu et la récolte a été très bonne, cela pour notre plus grand plaisir!

Le tout sous une météo clémente et dans une ambiance musicale bon enfant!

De retour à l'école, nous avons pu savourer les délicieux petits plats concoctés par nos enseignants et nous rafraîchir avec une boisson.

Le concours de citrouilles était encore cette année spectaculaire et il était difficile de voter pour une seule d'entre elles tant elles étaient belles!

Nos enseignants nous glissent qu'ils remercient toutes les personnes présentes et les petites mains toujours prêtes à aider!

Ils vous donnent rendez-vous l'année prochaine!

Les élèves de cinquième et sixième années de l'école de Remicourt-centre.



A l'initiative de l'Echevinat de la Jeunesse, jeunes et accompagnants ont été très nombreux à profiter d'une séance cinéma aux Variétés Waremmes.



### Intervention titre de transport

Au cours de l'année civile 2022, ce ne sont pas moins de 102 interventions communales qui ont été octroyées dans les frais d'abonnement TEC et/ou SNCB.

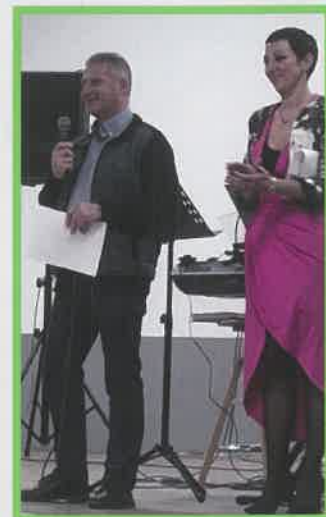
Pour de plus amples informations à propos de cet avantage réservé aux étudiants de l'enseignement secondaire, rendez-vous sur le site de l'administration communale.

## Banquet de fin d'année

Le traditionnel Banquet des Aînés a enfin pu reprendre place dans notre agenda, signant le retour aux échanges et aux moments partagés.

De la distribution des invitations au rangement lorsque la fête fut terminée, une équipe de bénévoles s'est mise en action, faisant de cette réédition un véritable succès.

Merci à tous ceux qui ont répondu présent et qui ont accepté de sortir des sentiers battus pour une nouvelle salle impliquant aussi une nouvelle organisation.



## Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le CCCA composé de citoyens des différentes communes se réunit 2 à 3 fois par année pour organiser des activités pour leurs aînés en répondant à leurs besoins.

Il veille à maintenir les seniors en forme en leur proposant régulièrement des activités sportives et récréatives à des prix démocratiques. Des personnes toujours actives professionnellement n'attendent pas la pension pour se joindre à nous.

### Gymnastique

Le cours de gymnastique qui se donne à Momalle le jeudi est continuellement complet ; donc il ne nécessite pas de publicité. Dès que certains abandonnent pour diverses raisons, ils sont immédiatement remplacés par des personnes inscrites sur une liste d'attente. Il faut dire qu'il y règne une chouette ambiance, que tous les gymnastes font d'immenses progrès et se maintiennent en forme grâce aux précieux conseils de notre très dynamique prof.



## Marche

A Remicourt, le confinement n'a pas arrêté les marcheurs qui se sont adaptés aux règles imposées. De plus, un parcours plus grand est même venu s'ajouter pour répondre à la demande. Un sondage auprès des participants confirme qu'ils adhèrent à la formule proposée. En 2023, 2 balades mensuelles seront programmées, une de 5 km un vendredi et une de 6 à 7 km un samedi. Les dates figurent sur le site de la commune.



### Marche carnavalesque à Momalle.

La traditionnelle marche carnavalesque de Momalle a eu lieu le 12 février 2023. Familles, associations, clubs sportifs avaient l'opportunité de préparer un char simple pour agrémenter le cortège et pour le grand bonheur des enfants.

Avant la marche en matinée, il y avait un atelier de fabrication de pains et après la marche, un karaoké avec un goûter. Nous avons pu compter sur les amateurs de musique et de bonne ambiance pour nous rejoindre à l'école de Momalle dès 15h.



## Après-midi récréative

Chaque quatrième mardi du mois, nous nous retrouvons dans la salle du Centre culturel de Pousset pour passer un moment convivial. Outre les diverses parties de jeux de cartes, nous organisons un Bingo en deux manches durant lesquelles 6 lots sont distribués aux vainqueurs. Un goûter est offert aux participants et des boissons y sont vendues à un tarif très avantageux par une équipe formidable.





En ce domaine aussi, le Collège communal a repensé les cadeaux qui sont offerts aux jeunes parents qui reçoivent désormais outre des chèques-cadeaux d'une valeur de 125 euros, un bon pour la privatisation d'une piscine biologique de notre commune pendant une heure.

**Sont nés au cours du 2ème semestre 2021 :**

**Auffray** Maëline Joëlle Nadia Dominique

**Baute** Masha Anne Mary

**Baute** Myla Marieline Gilette

**Bex** Gabriel George Nicolas

**Ceuleers** Juliette Anaïs

**Colon** Marley

**Dumont** Malo Flaviano Daniel

**Duysinx** Estelle

**Fiandaca** Charlie André Gino

**Gavray** Armand

**Ha Van** Emma Marie Ingrid

**Humblot** Clémence

**Jaspar** Maël Georges Joseph

**Kremer** Elise Amélie Lionel Laurent

**Kremer** Jules Yohan Julie Laurent

**Lambrette** Gabriel Quentin Alain Georges

**Monseur** Mia Mélanie Maxime

**Pire** Eliott Marius Jérémie Ghislain

**Rancart** Marcus Magali Michaël

**Renard** Juliette Lucie Jeanne Justine Oli

**Samischlewski** Emie Ghislain Pierre Erine

**Sartre Guyaux** Hugo Louis Philippe

**Scalais** Lisia Nathalie Cécile

**Schuilien** Arthur

**Shadough** Leem

**Smets** Léo Jean-Marie Benjamin

**Van Doorselaere Beaufort** Peyton Marianne Richard

**Vandenreyt** Typhaine

**Vigoureux** Théa Elodie Noa

**Sont nés au cours du 1er semestre 2022 :**

**Ansion** Ethan

**Bielen** Amélie Theodora Kathy

**Bormans** Aurore Violette Cédric Ghislaine

**Bronckart** Victor Maxime Alice

**Castagne Melon** Lya

**Cechagias** Achille Teo Marco

**Devivier** Roméo Lionel Steve Stephane

**Di Blasi Melloni** Eva

**Dolcimascolo** Ariane

**Dossin** Ava Laura François Elsie

**Duchèsne-Thirion** Odile

**Fouquet** Louis Henri Patrick

**Franck** Olivia Caroline Justine

**Fréron** Luna Laurie Sébastien

**Guitard** Charly Didier Marc

**Herman** Noa Aurélie Fiora

**Laruelle** Gabin Emile Jérôme

**Le Rouzic** Iris Mireille Marie

**Le Rouzic** Alice Liliane Louise

**Marlot** Louise

**Masson** Anna Sarah

**Vandermissen** Gabin Jean-Claude Guy Gislain



## Remise des Mérites académiques

Le samedi 03 décembre 2022, le Collège communal a remis des bons-cadeaux à trois jeunes élèves de l'Académie de Waremmes afin de saluer leur parcours artistique. Félicitations à eux et bonne continuation dans leur discipline respective.



## Expositions à l'Administration Communale

Les dernières expositions en date ont fait la part belle à la photographie !

Après Didier Van Ham, Christophe Castronovo nous a permis d'admirer une exposition intitulée « Islande, de feu et de glace ». C'est à présent à Danièle Schlusmans d'embellir les couloirs et de ravir les visiteurs avec ses photographies empreintes de féerie.



## APPEL !

Nous voudrions recenser les artistes et artisans de notre commune afin de promouvoir leur travail.

Vous êtes concernés ou connaissez quelqu'un qui l'est ? Faites-le savoir en nous contactant par mail à l'adresse [sidonie.augeraux@remicourt.be](mailto:sidonie.augeraux@remicourt.be), par téléphone au 0474/85.83.91 ou encore par courrier à l'administration communale (Rue Nouvelle Percée 5) à l'attention de Sidonie Augeraux.



## Récapitulatif des conditions pour bénéficier de l'intervention du Fonds Social Chauffage



### Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes).

### Qui a droit à cette intervention financière ?

- **Catégorie 1** : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé (statut BIM).
- **Catégorie 2** : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 22.925,00 €, majoré de 4.242,16 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.
- **Catégorie 3** : les personnes sur- endettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

### A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 36 cents par litre. Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante.

Le Fonds intervient pour un maximum de 2000 litres par période de chauffe et par famille.

Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds prévoit une intervention forfaitaire de 456 €. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

### Comment réclamer cette intervention ?

**Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune dans les 60 jours suivant la livraison.**

## Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants :

- **Dans tous les cas**, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.
- Si vous faites partie de la **catégorie 1** : votre carte d'identité et, à la demande du CPAS, la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale,...).
- Si vous faites partie de la **catégorie 2** : votre carte d'identité et, à la demande du CPAS, la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale,...).
- Si vous faites partie de la **catégorie 3** : la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

**Pour toute information complémentaire ou prise de rendez-vous, nous vous invitons à contacter le CPAS de Remicourt au 019/54.93.46.**

## Initiation à la réanimation cardio pulmonaire

LE CPAS, EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE REMICOURT, PROPOSE UNE INITIATION A LA RÉANIMATION CARDIO PULMONAIRE AVEC DEFIBRILLATEUR SEMI-AUTOMATIQUE.

### POUR QUI?

Les citoyens de Remicourt par groupe de 12(maximum 2 par famille par séance)

### QUAND?

Les premiers samedis du mois  
(1 avril, 6 mai, 3 juin, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2023)  
de 9h00 à 12h00

### OÙ?

École Fondamentale de Remicourt  
Rue Jules Mélotte, 15 à 4350 Remicourt

### INSCRIPTION

Par courrier électronique à l'adresse [ayla.sari@cpas-remicourt.be](mailto:ayla.sari@cpas-remicourt.be)  
(mentionner le nom des participants)  
ou par téléphone au 019/54.93.46

### INSTRUCTEURS

Claude VOLON,  
Conseiller de l'action Sociale  
Maître de Formation Pratique à la Haute École de la Province de Liège (HEPL)  
Instructeur Basic Life Support (BLS) reconnu à l'Européen Résuscitation Council (ERC)  
Formateur en secourisme d'entreprise de l'École Provinciale d'Aide Médicale Urgente  
Formateur en simulation en Santé de l'École Provinciale d'Aide Médicale Urgente

&

Anne COMPERE  
Maître Assistant à la Haute École de la Province de Liège (HEPL)  
Formatrice en simulation en Santé de l'École Provinciale d'Aide Médicale Urgente



## AISbaye

### L'AISbaye fait peau neuve...

Forts de nos 104 logements, nous sommes arrivés à un moment crucial du développement de nos activités.

Désireux de nous repositionner dans le champ visuel collectif, nous avons renouvelé notre logo et développé notre site internet. Depuis ce jeudi 16/09/2021, ce dernier est en ligne ([www.aisbaye.be](http://www.aisbaye.be)).

Faisant écho à la campagne de promotion des AIS, lancée ce 12/09/2021 par le Fond du Logement des familles nombreuses de Wallonie, nous espérons attirer de nouveaux propriétaires, afin d'accroître notre parc locatif.

Nous avons également renforcé notre pôle social par l'augmentation du temps de travail de notre assistante sociale et pérennisé notre équipe. Nous avons par ailleurs fait des investissements au niveau du matériel équipant nos techniciens.

### ... avec l'aide de nos communes partenaires

Nos communes partenaires se sont accordées pour nous octroyer une aide financière récurrente.

Sous la forme d'une cotisation calculée sur base du nombre d'habitants par commune, cette aide sera versée annuellement.

Cette aide représente un appui essentiel pour le développement de nos activités et répond aux besoins de l'AIS pour étendre son offre de logement aux plus précaires.

### Un foisonnement de projets

Afin de mener à bien ses missions, l'AISbaye s'est lancée dans plusieurs partenariats. Avec l'essor de nos activités, nous continuons à développer des collaborations pour élargir nos champs d'action.

- Insertion par le travail avec les CPAS partenaires.
- Projet de mise en autonomie de jeunes avec la Particule-AMO et le Collectif Logement (APL et SIS), basés à Hannut. Un projet similaire est à l'étude sur d'autres communes.
- Projet de suivi de personnes en situation de handicap, avec des associations partenaires actives dans le domaine du Handicap.
- Les collaborations avec les Plans de Cohésion Sociale (PCS) dans plusieurs communes, notamment les PCS de Waremme, de Hannut et de Wasseiges.



Pour l'AISbaye,  
Martin JAMAR  
Président

**Contact : Anne-Françoise Cartilier, coordinatrice, 019/51.93.73**

## Numéros utiles

### Urgences

|                                                                                    |                                            |                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>1722*</b>                               | Appel en cas de tempête ou d'inondation<br><small>* numéro activé en fonction de la météo</small>                                                 |
|  | <b>100</b>                                 | Service médical d'urgences et pompiers                                                                                                            |
|  | <b>112</b>                                 | Numéro d'appel européen en cas d'accident ou d'agression<br><a href="http://WWW.SOS112.BE">WWW.SOS112.BE</a>                                      |
|  | <b>02 268 62 00</b>                        | Centre pour les grands brûlés<br><a href="http://WWW.BRULURES.BE">WWW.BRULURES.BE</a>                                                             |
|  | <b>070 245 245</b>                         | Centre Anti-poisons - en cas d'absorption ou contact avec des produits toxiques<br><a href="http://WWW.POISONCENTRE.BE">WWW.POISONCENTRE.BE</a>   |
|  | <b>101</b>                                 | Police fédérale - numéro d'appel en cas d'accidents de la route sans blessés<br><a href="http://WWW.POLFED-FEDPOL.BE">WWW.POLFED-FEDPOL.BE</a>    |
|  | <b>105</b>                                 | Aide et intervention en cas de sinistres et catastrophes<br><a href="http://WWW.CROIXROUGE.BE">WWW.CROIXROUGE.BE</a>                              |
|  | <b>0903 99 000</b><br>(1,50 €/MIN)         | Service info - Pharmacies de garde<br><a href="http://WWW.PHARMACIE.BE">WWW.PHARMACIE.BE</a>                                                      |
|  | <b>02 479 18 18</b><br><b>02 513 02 02</b> | Médi-Garde <a href="http://WWW.MEDI-GARDE.BE">WWW.MEDI-GARDE.BE</a><br>S.O.S. Médecins <a href="http://WWW.SOSMEDECINS.BE">WWW.SOSMEDECINS.BE</a> |

### Aides aux enfants

|                                                                                     |                     |                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>02 542 14 10</b> | Équipe S.O.S Enfants<br><a href="http://WWW.ONE.BE">WWW.ONE.BE</a>                                                 |
|  | <b>116 000</b>      | Centre Européen pour les enfants disparus et exploités<br><a href="http://WWW.CHILDFOCUS.BE">WWW.CHILDFOCUS.BE</a> |
|  | <b>103</b>          | Numéro d'aide et d'écoute aux enfants<br><a href="http://WWW.YAPAKA.BE">WWW.YAPAKA.BE</a>                          |

### Administration communale

|                                                                                |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Service Etat civil / Population<br>Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt      | <b>019 54 40 34</b> |
| Agence locale pour l'emploi (A.L.Em)<br>Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt | <b>019 54 93 28</b> |
| CPAS de Remicourt<br>Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt                    | <b>019 54 93 46</b> |
| Poste de police de Remicourt<br>Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt         | <b>019 30 32 80</b> |

**[www.remicourt.be](http://www.remicourt.be)**

**[info@remicourt.be](mailto:info@remicourt.be)**

** Commune de Remicourt**

